

## ■ **Projet de motion des Groupes Socialistes et Apparentés et Radicaux et Apparentés**

Le plan d'actions national ours brun 2018-2028 a été annoncé le 9 mai dernier par Nicolas HULOT, Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire. L'un des axes concerne la réintroduction de deux ours femelles dans les Pyrénées, prévue en septembre 2018.

- **Considérant** l'absence totale de concertation avec les acteurs locaux, qu'il s'agisse des habitants des vallées, des agriculteurs ou des élus.
- **Considérant** la réalité des dégâts liés à la présence de l'ours dans les Pyrénées, et l'impact économique de ces prédatons sur les éleveurs déjà en difficulté, qui perdent des bêtes tuées par l'ours et récupèrent des troupeaux traumatisés.
- **Considérant** que le pastoralisme est un moteur important de l'économie montagnarde, participant directement ou indirectement au maintien des populations locales. Ainsi, sur l'ensemble du massif des Pyrénées, le pastoralisme concerne 6 000 exploitations pastorales, 1 290 estives, 100 000 bovins, 570 000 ovins et 14 000 équins.
- **Considérant** que le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées partage l'inquiétude des éleveurs et des populations des territoires concernés. En effet, la biodiversité ne peut être imposée au détriment de la population et de l'économie locales.
- **Considérant** que le rapport annuel sur le suivi de l'ours brun dans les Pyrénées atteste qu'en 2017, sur l'ensemble du versant français, le nombre de prédatons sur les animaux domestiques est de 162 attaques pour 464 animaux tués ou blessés, et 11 attaques sur les ruchers pour 34 ruches détruites. Ainsi sur l'ensemble de l'année 2017, le nombre d'attaques sur le cheptel domestique a augmenté de + 46 % par rapport à 2016 : il s'agit du plus grand nombre d'attaques constaté depuis les premiers renforcements de 1996-1997.

Le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées, réuni en assemblée plénière, demande, en toute cohérence avec les motions déjà adoptées :

- L'arrêt du projet de réintroduction d'ours dans les Pyrénées.
- La mise en place d'une véritable concertation sur le devenir de la montagne Pyrénéenne et l'organisation d'Etats Généraux.